



ESPACE EVASION

HIVER 2026 - 2027

WEEK-END REVEILLON GOLFE DU MORBIHAN ET SES ILES

Randonnée en étoile accompagnée
5 jours / 4 nuits / 3 jours de marche



Incontestablement, cette « petite » mer, formée d'un enchevêtrement de bras de mer enlaçant des îles, est l'un des plus beaux paysages de Bretagne. Nous aurons l'occasion de visiter les plus belles îles du Golfe : l'île d'Arz et l'île aux Moines. Qu'on le découvre en bateau ou depuis l'un de ses rivages, le golfe du Morbihan ne cessera de vous étonner par la diversité de ses paysages, selon la marée et les saisons. Ses conditions climatiques très agréables font de lui un lieu unique pour la faune et flore, et un refuge idéal pour les oiseaux migrants.

PROGRAMME

JOUR 01 : Lundi 28 décembre 2026

Accueil et installation à 18h00.

Installation à l'hôtel pour 4 nuits et présentation du séjour par votre accompagnateur.

JOUR 02 : Mardi 29 décembre 2026

Île aux Moines

Traversée pour l'île aux Moines.

Baptisée "la perle du golfe", vous serez séduit par les maisons basses de pêcheurs et sa végétation luxuriante, en passant par les pointes de Brouel, du Trec'h et le bourg.

Traversée puis transfert retour.

+/- 80m – env 14km - 4h30 de marche effective

JOUR 03 : Mercredi 30 décembre 2026

Port Blanc - Kerguen

Transfert vers Port Blanc. Randonnée dans la partie la plus riante du Golfe : le châtaigner multi-centenaire de Mané Moustran, Arradon et ses belles demeures, jusqu'à l'embouchure de la rivière de Vincin : belles vues sur Port Anna et la presqu'île de Conleau. Transfert retour.

+/- 50m – env 15km - 4h de marche effective

JOUR 04 : Jeudi 31 décembre 2026

Île d'Arz

Traversée pour l'île d'Arz (15 mn).

Randonnée autour de l'île d'Arz. Cette île, plus sauvage que l'île aux Moines, est un bonheur de paysages contrastés, de petits chemins étonnants et de découvertes surprenantes comme la pointe de Béluré, les parcs ostréicoles, sans oublier le bourg.

Traversée retour.

Dîner du Réveillon de la Saint Sylvestre à l'hôtel.

+/- 50m – env 16km - 4h30 de marche effective

JOUR 05 : Vendredi 1^{er} janvier 2027

Vannes

Fin du circuit après le petit déjeuner

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos accompagnateurs feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

Vous apprécierez :

- L'île d'Arz (également nommée l'île aux Capitaines)
- Une excursion à l'île aux Moines, la plus grande île du Golfe du Morbihan
- La belle commune protégée d'Arradon, riviéra du Golfe
- Les paysages boisés du Golfe du Morbihan
- Le climat très doux de cette véritable mer intérieure

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour, rendez-vous à 18h00 à l'hôtel à Vannes.

Accès train : Gare SNCF Vannes

Puis bus de la gare à l'hôtel : ligne 7 du réseau Kicéo de l'arrêt GARE à l'arrêt KERINO (à 300 m de l'hôtel).

Tarif : 1,50 € (à payer sur place).

Accès en voiture : L'hôtel dispose d'un parking privé gratuit.

DISPERSION

Le dernier jour après le petit déjeuner.

Accès train : ATTENTION, pour le retour, le 1er janvier 2027, ce sera la Ligne D1 de l'arrêt LE RACKER en face de l'hôtel en direction de l'arrêt PONT SNCF (300 m à pied de la gare).

Hébergements avant ou après la randonnée : sur demande (sous réserve de disponibilité).

NIVEAU

Randonneurs niveau 1-2 sur une échelle de 5.

Étapes de 14 à 16 km par jour, soit 4h de marche en moyenne avec faible dénivellation.

HEBERGEMENT

4 nuits en hôtel 3* (en chambre de 2 personnes)

Chambres spacieuses et calmes, idéalement situé à proximité de la gare maritime.

En pension complète à l'hôtel (sauf un soir), avec pique-nique le midi.

Dîner du réveillon de la St Sylvestre à l'hôtel (sans animations).

PORTAGE DES BAGAGES

Portage d'un petit sac pendant les randonnées (pique-nique, gourde...)

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Accompagnateur connaissant bien le Golfe du Morbihan.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : - www.auvieuxcampeur.fr



Vos vêtements de marche : (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- 1 paire de chaussures de randonnée de bonne qualité (chaussures montantes dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- 1 paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de randonnée,
- pantalons de toile (séchage rapide) ou shorts,
- pull ou veste polaire, tee-shirts ou chemises légères,
- 1 coupe-vent imperméable (type Goretex),
- 1 cape de pluie ou sur-sac (protection sac à dos),
- 1 casquette/chapeau/foulard/bonnet
- 1 sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- 1 maillot de bain/1 petite serviette de bain,
- tenues de rechange confortables pour le soir.

Matériel divers

- 1 paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- pour le pique-nique : couteau de poche, couverts, gobelet, gourde (1,5l min.), boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- 1 petite trousse à pharmacie personnelle (désinfectant, pansements, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed),

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé) avec embouts en caoutchouc, 1 couteau de poche, 1 paire de jumelles, 1 lampe frontale, 1 pochette étanche (papiers d'identité ou autres), papier hygiénique (à ne pas laisser dans la nature).etc....

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 30/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée et affaires personnelles,
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas excéder les 15KG).

DATES ET PRIX

Prix par personne

Du 28 déc 2026 au 01 janvier 2027

935 €

Supplément chambre individuelle : **215 €** (selon disponibilité)

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement
- L'hébergement en pension complète en chambre de 2
- Le dîner du réveillon de la Saint Sylvestre (sans animations)
- Les traversées maritimes prévus au programme
- Les transferts de personnes
- L'encadrement par un accompagnateur connaissant bien la région

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle
- Les visites non mentionnées au programme
- L'équipement individuel
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Les visites et entrées
- Les assurance annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

La région visitée

C'est une petite mer intérieure, fermée par la presqu'île de Rhuys, qui couvre quelque 100 km² (21 km de long et 5 km de large).

Un étroit passage, où les courants sont violents, permet la communication avec l'océan. On y compte 300 îles dont une trentaine est habitée. La beauté de ses côtes découpées fait du golfe du Morbihan un lieu touristique renommé. Des milliers d'hectares de rochers, de plages, d'herbiers, de salines abritent près de 150 000 oiseaux d'eau : échasses, aigrettes garzettes, harles huppées, mouettes, goélands, etc...

Climat tempéré océanique influencé par les courants et vents marins. Faibles variations diurnes et saisonnières des températures.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Finistère Nord » Guides Gallimard
- « Histoire des Corsaires » de J. Merrien - Ed. L'Ancre de Marine
- « Le pays de Léon » de M. De Mauny - Ed. Floc'h
- « Eglises et chapelles en Léon » de Y.P. Castel - Ed. Guides Salmon
- « Île de Batz » de D. Hillion - Monographie Ouest-France
- « Les Goémoniers » de P. Arzel - Ed. Le Chasse-Marée.
- « Il était une fois... la thalassothérapie » de Jean Bobet – Ed. Atlantica

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : www.sncf-connect.com

Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN